



XIIème Biennale Internationale de la gravure et des nouvelles images de Sarcelles-Val de France

du mercredi 23 novembre au dimanche 11 décembre 2005

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La XIIème Biennale Internationale de la Gravure et des Nouvelles Images de Sarcelles-Val de France aura lieu du mercredi 23 novembre au dimanche 11 décembre 2005.

Pour y participer nous vous demandons de nous retourner, **2 épreuves sous rouleau**, accompagnées de la fiche technique ci-jointe, **avant le 30 juin 2005 dernier délai**.

Votre envoi peut être accompagné de deux œuvres numériques imprimées sur papier, afin de participer à la section nouvelles images.

Les œuvres seront soumises à un jury, qui rendra une décision irrévocable. Nous tenons à préciser qu'en plus des photographies demandées, il vous sera possible de nous adresser ultérieurement (après acceptation de votre candidature par le jury), un clip vidéo de trois minutes tout au plus, présentant votre travail et votre œuvre. Ce document contribuera à vous faire connaître et à mettre en valeur votre création auprès du public de la biennale.

D'avance merci,

Pour l'équipe de réalisation,
Jean-Paul LE PROVOST, Commissaire

P.S. Ne pas omettre d'apposer votre signature pour acceptation des termes du règlement joint à notre courrier.



XIIème Biennale Internationale de la gravure et des nouvelles images de Sarcelles-Val de France

du mercredi 23 novembre au dimanche 11 décembre 2005

RÈGLEMENT

Section générale : LA GRAVURE

Seules les techniques de gravures sont acceptées, à l'exclusion de toute autre technique d'impression (notamment la lithographie, la sérigraphie et le monotype).

Un catalogue préfacé sera édité, présentant la photo d'une des œuvres exposées pour chaque artiste.

Aucune participation financière n'est demandée.

Votre candidature ne sera effective qu'après l'accord du jury de la Biennale, dont les décisions seront irrévocables.

Tout envoi incomplet ne pourra être examiné.

Les œuvres refusées seront rendues sous leur emballage d'origine, dans un délai d'un mois à compter du 8 septembre 2005 (en recommandé, si le mode d'envoi était celui-ci). Toute perte ou dégât éventuel occasionné durant le transport ne peut être imputé à l'organisateur. Il vous appartient donc dans tous les cas de souscrire une assurance personnelle, si vous le jugez utile.

Section : NOUVELLES IMAGES

Nos dispositions réglementaires sont identiques. A noter que seules les épreuves imprimées seront prises en considération.

Attention : les œuvres admises seront assurées par l'organisateur à compter de leur date de réception jusqu'à leur date de réexpédition uniquement.

Une seule adresse : MAIRIE DE SARCELLES
BIENNALE DE LA GRAVURE
4 place de Navarre
B.P101
95203 - SARCELLES CEDEX
FRANCE



XIIème Biennale Internationale de la gravure et des nouvelles images de Sarcelles-Val de France

du mercredi 23 novembre au dimanche 11 décembre 2005

Fiche candidature, section GRAVURE

à remplir en lettres capitales et à retourner sous rouleau avant le 30 juin 2005
avec deux gravures accompagnées d'une photo pour chacune d'elles .

Mr Mme Mlle NOM

Prénom.....

Adresse : n°rue.....

Code postal : Ville : Pays.....

Tél : Fax..... Portable.....

Gravure n°1

Titre

Format du papier **80x60cm maxi**

Hauteur..... cm. Largeur..... cm

Technique.....

Valeur déclarée.....

Nom du photographe.....

Gravure n°2

Titre.....

Format du papier **80x60cm maxi**

Hauteur..... cm Largeur..... cm

Technique.....

Valeur déclarée.....

Nom du photographe.....

Attention :

2 photos papier en couleur de qualité professionnelle des œuvres présentées,
doivent être fournies pour le catalogue. *Au dos de chacune, vous devrez indiquer le
nom du photographe, le sens et le nom de l'œuvre.*

Une seule adresse :

**MAIRIE DE SARCELLES
BIENNALE DE LA GRAVURE
4 place de Navarre
B.P101
95203 -SARCELLES CEDEX
FRANCE**

Je soussigné(e), Nom..... Prénom.....

reconnais avoir pris connaissance du règlement général de la Biennale, et en accepte
les conditions.

Vous autorisez-nous à publier une de ces photos dans la presse, (en plus du
catalogue) si nécessaire : oui non

A recopier à la main : « lu et approuvé »,

Fait à..... le2005.



XIIème Biennale Internationale de la gravure et des nouvelles images de Sarcelles-Val de France

du mercredi 23 novembre au dimanche 11 décembre 2005

Fiche candidature, section NOUVELLES IMAGES

à remplir en lettres capitales et à retourner avant le 30 juin 2005

Mr Mme Mlle NOM :

Prénom :

Adresse : n° rue

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : Portable :

Image n°1

Titre :

Valeur déclarée.....

Image n°2

Titre :

Valeur déclarée.....

Attention :

Les deux images créées par ordinateur (computer)

d'un format ne dépassant pas 40x50cm, doivent nous parvenir impérativement imprimées sur papier. Celles-ci seront soumises à un jury dont la sélection sera irrévocable.

Une seule adresse :

**MAIRIE DE SARCELLES
BIENNALE DE LA GRAVURE
4 place de Navarre
B.P 101
95203 – SARCELLES CEDEX
FRANCE**

Je soussigné(e),

Nom.....Prénom.....

reconnais avoir pris connaissance du règlement général de la Biennale, et en accepte les conditions.

Vous autorisez-nous à publier l'une de ces images destinées au catalogue, si nécessaire dans la presse : oui - non

A recopier à la main : « Lu et approuvé »,
fait à..... le2005.